

Nombre de membres

Afférents au CM	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	11+2proc

Séance du 17 avril

Deux mille dix-neuf

Et dix-sept avril

Date de la Convocation

9 avril 2019

à 20 h00. Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de ses séances,  
sous la présidence de M. GUIGON Marc

Date d'affichage

9 avril 2019

Présents : GUIGON Marc, BECKER Marie-Louise, Bonnet Emmanuelle, CARON Fabienne,  
CHAGOT Patricia, GIRAUD Christiane, MOHAMED Sadek, PLATEL Pierre, PLAZA Serge,  
THOULOZE Hervé, VERDOJA Nathalie

Absents : SERRE Fabien donne procuration à MOHAMED Sadek  
ELADIE Farid donne procuration à CHAGOT Patricia  
JAUZION Bruno

Secrétaire de séance : VERDOJA Nathalie

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

**1- Vote du Budget Primitif Principal 2019**

Budget équilibré dépenses et recettes en Fonctionnement pour 2 109 833.12 €  
Budget équilibré dépenses et recettes en Investissement pour 1 721 256.12 €

**POUR : 8**

**ABSTENTION : 5**

**2- Vote du Budget Assainissement 2019**

Budget équilibré dépenses et recettes en Fonctionnement pour 185 488.90 €  
Budget équilibré dépenses et recettes en Investissement pour 2 224 198.32 €

**POUR : 8**

**ABSTENTION : 5**

**3- Vote du Budget Régie mini bus 2019**

Budget équilibré dépenses et recettes en Fonctionnement pour 20 167.30 €

**POUR : 13**

*Le Maire :*

*- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai  
de 2 mois à compter de sa réception et/ou sa notification*



MAIRIE  
DE GROSPIERRES  
07120  
Tél. 04.75.39.67.17  
Fax 04.75.39.09.41

Fait et délibéré le 17 avril 2019  
Le Maire, Marc GUIGON